

LE JOURNAL

D'AGRICULTURE

ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. VI

MONTREAL, JUIN 1883.

No. 5

TABLE DES MATIÈRES.

Avis important.....	65
Jour de la fête des arbres.....	65
Bulletin mensuel de la ferme modèle de Rougemont.....	65
Bulletin de l'association forestière.....	66
Reboisement.....	67
L'œuf.....	67
Pomme de Russie.....	69
Le pou du pommier.....	71
Boro-glyceride.....	72
Culture des pommes de terre.....	72
L'écusson.....	73
Le sarclage.....	73
Correspondances — Lieuse-engerbeuse, p. 73 ; Légumes, beaux résultats, p. 73 Hampshire-downs, p. 74 ; Soins des taureaux, p. 74 ; Gourme, remède, pp. 74-75 ; Rote, traitement, p. 75 ; Communiqué, l'Islet.....	75
Echos des cercles. — Sainte-Foye, p. 75 ; Normandin du Lac Saint-Jean, p. 75 ; Saint-Alban, p. 75 ; Saint-Pamphile, p. 75 ; L'Ancienne Lorette, p. 75 ; Saint-Isidore de Dorchester, p. 76 ; Saint-Jacques l'Àchigan, p. 76 ; Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, p. 77 ; Saint-Aubert (2), p. 78 ; Saint-Jacques (n° 2), comté de Montcalm.....	78
Conférences à Chicoutimi.....	79
Profits et pertes dans l'élevage des volailles.....	79

AVIS IMPORTANT.

L'octroi au Journal d'agriculture ayant été réduit de plus de moitié, lors de la dernière session, il a été décidé qu'à l'avenir, le journal ne serait plus distribué gratuitement.

La souscription au journal demeure à une piastre par année, pour tous ceux qui ne sont pas membres d'une société d'agriculture, ou d'horticulture, ou d'un cercle agricole. Quant aux membres des sociétés d'agriculture, leur souscription sera de trente centins par année, et sera volontaire.

Ainsi donc, à partir du 1er juillet prochain, personne ne recevra le journal gratuitement.

Les secrétaires des sociétés d'agriculture n'auront qu'à nous envoyer les noms des membres de leur société qui désireraient recevoir le journal, et il leur sera adressé immédiatement.

Le prix d'abonnement à trente centins devant être retenu sur les octrois faits par la Législature aux sociétés d'agriculture, les secrétaires trésoriers de chaque société devront se faire rembourser par chaque abonné.

Jour de la fête des arbres.

Le sept mai pour la partie ouest et le seize mai pour la partie est de notre province ont été fixés par proclamation, comme jour de la fête des arbres.

Nous espérons voir réussir ce projet de faire accepter par nos populations l'idée de consacrer dans l'année un jour spécial pour la plantation des arbres, mais vraiment nous ne comptons pas sur un aussi grand succès.

Qu'avons-nous vu partout ? Les autorités civiles et religieuses se sont mises à la tête du mouvement. Par leurs conseils et leur exemple, elles ont fait accepter l'idée par tout le monde, et le résultat a été que dans toutes les parties de la province, dans les plus petits villages comme dans les plus grandes villes, on a planté à qui mieux mieux.

A Montréal, à Québec, dans tous les grands centres, il y a eu démonstration officielle ; chacun a tenu à honneur d'obéir à la proclamation et de contribuer pour sa part au mouvement que quelques esprits patriotiques ont créé pour enrayer la destruction de nos belles forêts et encourager le reboisement devenu nécessaire dans bien des endroits.

Nous aurions voulu pouvoir donner le détail de ce qui s'est fait par toute la province, le 7 et le 16 mai dernier, mais il faudrait deux numéros du journal pour suffire à cette besogne, et encore...

Il nous faut donc nous contenter de féliciter d'une manière générale tous ceux qui ont contribué au succès de la fête des arbres. Ils ont fait œuvre de patriotisme en répondant à l'appel de nos hommes d'état, et en travaillant à inculquer au peuple de saines idées en ce qui concerne le respect que l'on doit porter à la forêt et aux arbres qui la représentent individuellement autour de nos demeures.

En accoutumant le peuple à planter des arbres, on lui apprend par là même à conserver ceux qui existent, car quel est celui qui serait assez imbécile pour aller détruire de propos délibéré un arbre, après avoir consacré une journée dans l'année à en planter plusieurs.

On a dit, quelque part, que ce jour de fête des arbres ne signifie pas grand'chose, et qu'au lendemain de la fête, il n'y a pas un seul arbre de plus dans le pays qu'il n'y en avait la veille. C'est commettre une erreur et une grande erreur que de prétendre cela. En effet, pour planter des arbres, on va chercher de jeunes plants dans la forêt. Or ces plants sont enlevés dans les endroits où pour un arbre utile qui s'y rencontre, il s'en trouve neuf qui sont inutiles et destinés à périr. En les enlevant et les replantant ailleurs avec soin, on assure leur croissance, et pour un arbre sûr de vivre la veille, il y en a dix le lendemain. Et puis il y a ceux que l'on sème, ou que l'on transplante de la pépinière où on les a d'abord fait croître, et le résultat final se chiffre par des centaines et des milliers d'arbres acquis à la sylviculture.

Courage donc, sylviculteurs canadiens, l'œuvre est en bonne voie et que l'an prochain nous retrouvons tous, la pelle à la main, prêts à combattre le désert et son aridité, et à revêtir la campagne dénudée d'une luxuriante parure d'arbres verdoyants.

Bulletin mensuel des opérations faites sur la ferme modèle provinciale de Rougemont.

Comme cela a été entendu avec le gouvernement, le Journal d'agriculture donnera chaque mois un aperçu de ce qui s'est fait sur la ferme-modèle provinciale de Rougemont. Le premier bulletin est peu considérable, vu les retards causés par les travaux préparatoires à faire pour mettre la ferme en opération.

Quatorze élèves sont arrivés, à la présente date, 6 juin. Nous donnerons la liste de tous ceux qui ont été acceptés par le gouvernement, lorsqu'ils seront tous arrivés.

Outre les opérations mentionnées plus bas, chacune à leur